

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Juin 2022 • Numéro 20

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai l'immense plaisir de vous annoncer l'ouverture de l'agence postale communale au 46 rue Nationale.

Celle-ci offre plusieurs services postaux ainsi qu'un îlot numérique à votre disposition pour tous les autres services.

L'école numérique est également arrivée à Trie-château pour le plus grand bonheur des enfants et le confort des enseignantes.

L'autre bonne nouvelle est bien sûr la fin des protocoles sanitaires et le retour à une vie quasi normale.

Malheureusement l'actualité du moment avec cette guerre en Ukraine nous plonge dans l'inquiétude.

Nous exprimons notre solidarité au peuple ukrainien.

Votre serviteur,

Laurent DESMELIERS



Le départ de la course dans le parc Maurice-Froment.

SOMMAIRE Édito **1** | Cela s'est passé à Trie-Château **2** | In memoriam **4** |
Vie scolaire **5** | Vie pratique **6** | Travaux **7** | Culture **9** | Prochainement **10** |



Festivités et retrouvailles

Foulées de Trie-Château - 3^e édition

Le dimanche 15 mai a eu lieu sous un soleil magnifique les troisièmes Foulées de Trie-Château. Environ 300 personnes y ont participé.

Pour l'épreuve de 10km, la victoire est revenue à Aurélien Rais en 36'14" devant Kevin Duval et David Combasson.

La première féminine, Sandrine Paumier a effectué le parcours en 48 minutes.

Le 5km a vu la victoire de Hedi Ben Aoun en 16'49" devant Antony Sikora et Claude Bazurier.

Le 3000 m a vu la victoire de Mathis Berkes devant Maelann Combes et Kevin Kwei.

Un grand merci à tous les participants, organisateurs et bénévoles présents.

À l'année prochaine!

Atelier de proximité ①

La municipalité de Trie-Château, par l'intermédiaire de sa Commission Événementiel et en collaboration avec le Centre social rural du Vexin-Thelle, a organisé un atelier de proximité du 11 au 15 avril derniers.

Encadrés par Thomas, l'animateur du Centre social, et les agents du service technique de Trie-Château, huit jeunes de la commune, âgés de 11 à 14 ans, ont effectué des travaux de peinture: grille côté église, grille du parc de jeu, porte arrière de la salle des fêtes, ainsi que des travaux de dés-herbage rue des écoles, place de l'église et terrain de pétanque.

Les jeunes comme les encadrants ont tous été ravis de cette semaine de travail sous le soleil et dans la bonne humeur.

La commune remercie Duncan, Evan, Hamisetou, Léna, Marine, Mathis, Sacha et Sean pour leur participation à cette action citoyenne et, par l'intermédiaire de son CCAS, leur a offert une carte-cadeau et une compensation financière d'un montant de 75 €, auxquelles le centre social a ajouté une sortie au Laser Game de Beauvais.

Nous espérons pouvoir renouveler ces ateliers de proximité à chaque vacance scolaire.

Le repas des Aînés ②

Après deux années de suspension pour raison sanitaire, notre municipalité a renoué avec le traditionnel repas des Aînés.

Ce ne sont pas moins de 120 convives qui se sont retrouvés autour d'une bonne table, accompagnée de chansons et de danses. Nous avons remercié et remercions pour leur présence de nombreux élus et officiels, notamment Mme Thill, notre députée, Mme Emmanuelle Lamarque, conseillère régionale et maire de Chaumont-en-Vexin, Mme Sophie Levesque, conseillère départementale, ainsi que les maires de communes avoisinantes.

Pâques 2022

La chasse aux œufs organisée par la municipalité par l'intermédiaire de sa commission Événementiel, a eu lieu dans le parc du château le dimanche 17 avril 2022.

Tous les enfants de Trie-Château, de la maternelle à la primaire et dont le bulletin d'inscription avait été retourné en mairie ou par courriel, ont pu participer à la recherche des chocolats, ainsi que



3



4

les petits frères et sœurs des enfants inscrits à cet événement.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine! Le moment venu, n'oubliez surtout pas d'inscrire votre enfant.

Hauts-de-France propres ③

Le 19 mars dernier, une cinquantaine de bénévoles a convergé vers la place de la Mairie pour participer à l'opération « Hauts-de-France propres » organisée par la Région en collaboration avec la Communauté du Vexin-Thelle et notre commune. Après deux ans de report pour cause de pandémie, nous avons constaté que, dans son ensemble, notre commune est plus propre qu'auparavant, ce dont nous nous réjouissons.

Un grand merci à tous les participants! Nous comptons sur le plus grand nombre d'entre vous pour la prochaine édition.

Troc aux plantes

Les Jardins familiaux de Trie-Château ont organisé les 30 avril et 1^{er} mai un troc aux plantes à la Maison du four à pain à Villers-sur-Trie. Beaucoup d'échanges et de rencontres très sympathiques ont eu lieu tout au long de ces deux journées.

Merci à Annick Louis et toute son équipe pour l'organisation et la réussite de cette manifestation.

Six jeunes arbres ont pris racine dans le parc ④

Trois *Ginkgo biloba*, un marronnier rose, un aulne glutineux et un magnolia ont été plantés cet hiver dans le parc.

Ils remplacent les arbres malades qui ont été coupés.

Toujours dans le parc Maurice-Froment, un projet de verger a commencé à prendre forme. Il se situera à côté de l'aire de jeux des petits. Les municipaux sont en train de déblayer le terrain.

Élections présidentielles

Nos sincères remerciements à tous les bénévoles et aux élus qui se sont rendus disponibles pour tenir les bureaux de vote lors de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril dernier.

Voici les résultats pour Trie-Château:

Premier tour:

Inscrits: 1 337 | Votants: 1 036 |

Blancs et nuls: 21 | Exprimés: 1 015

Marine Le Pen: 344 | Emmanuel Macron: 260 |

Jean-Luc Mélenchon: 151 | Éric Zemmour: 92 |

Valérie Pécresse: 53 | Jean Lassalle: 27 |

Nicolas Dupont-Aignan: 20 | Fabien Roussel: 20 |

Yannick Jadot: 16 | Anne Hidalgo: 15 |

Philippe Poutou: 10 | Nathalie Arthaud: 6.

Deuxième tour:

Inscrits: 1 337 | Votants: 1 062

Blancs: 68 Nuls: 25 | Exprimés: 969

Marine Le Pen: 533 | Emmanuel Macron: 436

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Mémoire(s)

IN MEMORIAM

Monsieur Patrick Petraud ①

C'est avec stupéfaction que le lundi 7 février dernier les membres de l'Office de la culture de Trie-Château (OCTC) ont appris que l'un des leurs, monsieur Patrick Petraud, était brutalement décédé la veille au soir.

La nouvelle a provoqué une profonde tristesse au sein de toute l'équipe. L'OCTC déplore la perte de l'un de ses membres les plus actifs. Quelques jours auparavant, il participait encore au démontage de l'exposition Wotoroni dans la salle des fêtes.

Patrick était un vrai « gentleman », un homme affable dont la gentillesse n'avait d'égale que sa discrétion et son altruisme. Lorsque l'ancienne association qui gérât la bibliothèque s'est dissoute fin 2020, c'est Patrick qui, semaine après semaine, a formé les nouveaux bénévoles au maniement des outils propres au fonctionnement de la bibliothèque, avec une patience et une disponibilité qui ont forcé l'admiration et le respect de tous.

Pour lui rendre hommage et lui témoigner leur gratitude, plusieurs bénévoles de la bibliothèque et membres de l'OCTC ont tenu à assurer l'accueil de la famille et des amis venus assister à ses funérailles le mardi 15 février.

Patrick avait 71 ans et habitait le Bois de Villers. Retraité de l'armée, puis du secteur bancaire, il était passionné de jardinage et de lecture. Il a longtemps occupé le poste de trésorier au sein de l'association de la bibliothèque Les amis du livre.

1



Il a ensuite intégré l'équipe de l'office de la culture avec la nouvelle municipalité.

Monsieur le maire Laurent Desmeliers et tout son conseil municipal, les membres de l'Office de la culture de Trie-Château et ceux de la bibliothèque présentent leurs sincères condoléances à Josiane, son épouse, à Delphine, sa fille, et à ses deux petites-filles.

Madame Ingelise Chapuisy

Le 11 décembre 2021, à l'âge de 100 ans, Mme Chapuisy nous quittait.

Avec Pierre, son époux, Ingelise avait activement participé à la vie de notre village, d'abord en tant que conseillère municipale, puis comme responsable de la bibliothèque communale. Pendant des années, elle a marqué les Trie-châtelines et Trie-châtelains par sa disponibilité, sa gentillesse et sa constante bonne humeur.

Son souvenir perdurera dans la mémoire de toute notre communauté.



1

2



HISTOIRE

Le devoir de mémoire

Notre histoire commence en 2000 lorsque M. Jean Amstutz – qui avait assisté à l’arrestation du résistant George Darling ① à Trie-Château alors qu’il n’avait que 12 ans – confie la dactylographie de ses mémoires à M. Jacques Germand, un Trie-châtelain lui aussi passionné d’histoire. Le manuscrit s’intitule *Les Tribulations d’un môme, avant, pendant et après la guerre 39-45*, et porte la dédicace suivante: « À mes descendants, et aux amis de Trie-Château, mon village. »

Lorsque Hubert Brérot de l’association Elan (Entente ludique et associative neaufléenne) de Neaufles-Saint-Martin décide de rassembler des témoignages sur la résistance dans notre région pendant la guerre de 39-45, il tombe sur le manuscrit de Jean Amstutz et Jacques Germand à Trie-Château. Ce dernier avise M. Amstutz et l’Office de la culture que le cinéaste Olivier Fély-Biolet projette de réaliser un film sur le témoignage de trois anciens de la région: Sylviane Mouroard et Jean Bénard, habitants de Neaufles et Jean Amstutz de Trie-Château.

Jean Amstutz a donc quitté sa villégiature d’Annecy pour revenir dans son ancien village de Trie. L’OCTC a mis tout en œuvre pour son accueil et son hébergement et le tournage a eu lieu au golf de Rebetz dans une salle gracieusement prêtée par Mme Ducaruge à la demande de Mme Delatour, une Chaumontoise passionnée d’histoire.

M. le maire a solennellement remis la médaille de la ville à M. Amstutz en tant que citoyen d’honneur de la ville de Trie-Château pour son témoignage de cette page émouvante de l’histoire de notre village, ainsi qu’à M. Germand pour l’ensemble de son travail émérite de recherche sur l’histoire locale ②.

M. Amstutz est reparti à Annecy, mais il a promis de revenir à Trie-Château si ses 92 printemps lui en laissent le loisir. Et pour remercier de l’accueil qui lui a été réservé, il a fait don à la commune d’un sapin bleu du Colorado à planter dans le parc du château.

La finition du montage du film est espérée pour fin 2023. L’OCTC se propose d’organiser une séance publique pour le projeter à tous les Trie-châtelains dans la salle des fêtes.

Photo de gauche: George William Darling.
Photo de droite, de gauche à droite, de haut en bas: Hubert Brérot, Juliette Messié, Brigitte Goupil et Danielle Delatour. Pascale Dubois-Amstutz, Jean Amstutz, Laurent Desmeliers, Jacques Germand.



Nos jeunes

Classes numériques

L'école numérique est arrivée à Trie-Château cette année! L'installation du matériel dans les six classes s'est terminée pendant les vacances d'hiver.

Enfants et enseignants peuvent désormais profiter de cette nouvelle technologie qui a demandé un investissement de près de 40000 €, subventionné en partie par l'État.

Prise en charge des repas de cantine

Sans entrer dans les détails, nous vous informons que le Conseil municipal a délibéré à deux reprises pour prendre en charge une grande partie des repas que l'absence inopinée des enseignants, des membres du personnel mais aussi des enfants pour cause de Covid n'a pas toujours permis d'annuler dans les délais. Ces repas de cantine auraient dû rester à la charge des familles.

Ces deux délibérations ne s'appliqueront que jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Capteurs CO₂

Afin de se conformer aux recommandations gouvernementales, la commune a fait installer des capteurs de CO₂ dans les classes de maternelle, de primaire et dans la salle de motricité. Ils optimisent la lecture de la qualité de l'air pour prévoir une meilleure aération.

Des capteurs de températures qui garantissent une véritable traçabilité de la chaîne du froid et dotés d'alertes en cas de défaillance technique

ont également été installés dans les armoires froides de la cantine.

Futurs bacheliers

En collaboration avec la commission scolaire et, pour la seconde année consécutive, M. le maire a souhaité accorder une récompense aux bacheliers et bacheliers de notre commune sous la forme d'un bon cadeau utilisable dans de multiples enseignes.

Pour vous inscrire, présentez-vous à la mairie, entre le 15 juillet et le 15 septembre 2022 dernier délai, muni d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du certificat d'obtention du baccalauréat.

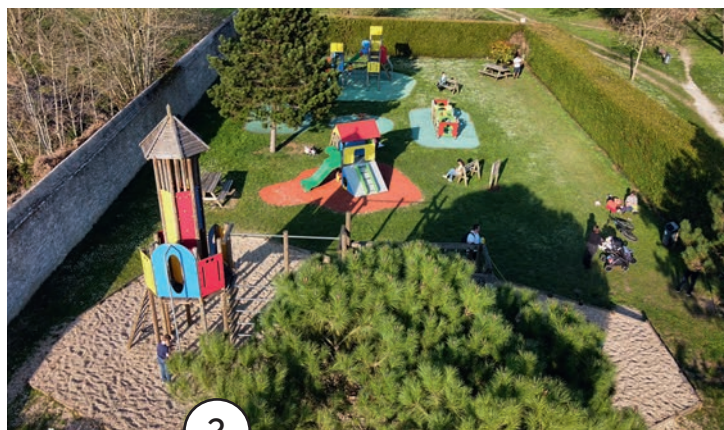
Cadeau de naissance ①

Sur invitation de la municipalité, une vingtaine de familles s'est présentée à la salle des fêtes le 16 avril dernier. Les parents auxquels M. le maire a remis un cadeau de naissance, en majorité des jeunes couples, étaient tous escortés d'une joyeuse ribambelle d'enfants venue accompagner les nouveau-nés. Petits et grands ont ensuite gaiement partagé un jus de fruit avant de poser pour la photo de groupe.

L'équipe municipale regrette toutefois que plusieurs familles ne se soient pas présentées, et espère croire que cette absence était due au week-end prolongé et que les familles seront plus nombreuses à la prochaine édition.



1



2

Au quotidien

Agence postale ①

L'agence postale communale vous accueille au 46 rue nationale:

- **le lundi de 8h45 à 11h45 et de 14 heures à 16h30,**
- **le mardi et le jeudi de 9h15 à 11h45 et de 16 heures à 18h30,**
- **le vendredi et le samedi de 8h45 à 11h45.**

Elle est fermée le mercredi et le dimanche et les jours fériés.

Éclairage public

Le conseil municipal a récemment travaillé sur une possibilité de couper l'éclairage public la nuit sur une partie ou sur toute la commune.

Renseignement pris auprès de notre gestionnaire des installations, mais également du fabricant, il s'est avéré qu'il était techniquement difficile et pas forcément judicieux de couper l'éclairage public nocturne sur la commune.

Aire de jeux ②

Après bien des déboires avec l'ancien installateur, nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de l'aire de jeux du parc, pour le bonheur des enfants et de leurs parents.

Cependant, nous devons continuer à chercher un nouveau fabricant de ce type de matériel pour en assurer l'entretien.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration, présidé par le maire, avec des moyens propres pour mener à bien ses missions. Il met en œuvre les solidarités et organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune, lutte contre l'exclusion, et accompagne tout Trie-châtelain en difficulté qui solliciterait une aide financière d'urgence.

La demande doit être présentée au conseil d'administration qui l'étudie sous couvert de l'anonymat du requérant.

Si vous rencontrez des difficultés, adressez votre demande de rendez-vous au secrétariat de la mairie.

Ses actions sont orientées vers le soutien financier aux jeunes et aux seniors de Trie-Château les plus défavorisés.

- Aide aux **seniors à faibles ressources**, selon les conditions suivantes: être âgé de plus de 70 ans et avoir des ressources annuelles inférieures à 15600 € par personne et 25200 € pour un couple. Si ces conditions sont réunies, la personne récupérera, chaque année, entre le 2 et le 31 mai, un bon de 80 € à l'agence postale communale sur présentation d'un justificatif de domicile et de son dernier avis d'imposition.

- Participation financière à la **semaine sportive « tous sains »** organisée par la communauté de communes.

- Participation financière à l'**atelier de proximité** par un bon cadeau de 75 € octroyé à chaque jeune.

- Pour l'année 2022, le CCAS a souhaité soutenir le **peuple ukrainien**. Un don de 2000 € a donc été versé à une association qui vient en aide aux réfugiés.

- Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2022, sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile, les **jeunes collégiens âgés de 11 à 17 ans** pourront retirer 5 tickets piscine à la bibliothèque pour pouvoir se rendre au centre nautique Aquavexin.

Arrivée de nouvelles enseignes

Nous notons avec satisfaction que notre zone commerciale a accueilli ces derniers mois trois nouvelles enseignes:

- Protechnique: spécialisée dans les équipements de protection individuelle au travail.

- À la fête: articles festifs.

- Forum plus: équipements, art de la table, décorations de la maison qui est maintenant en cours d'installation

D'autre part, le Chocolatier de Neuville et une cordonnerie se sont également installés dans la galerie marchande du centre Leclerc. Nous souhaitons un plein succès aux nouveaux arrivants qui contribuent à enrichir l'offre commerciale sur notre territoire.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Désormais, la taxe foncière est assujettie à l'inflation et devrait donc croître cette année de manière significative. Lors du prochain vote du budget de la commune, l'équipe majoritaire osera-t-elle en diminuer son taux afin de respecter sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts? Bien que cette équipe se soit déjà parjurée dès le début de son mandat en relevant les taxes de l'eau,

fera-t-elle amende honorable? Ou bien, profitera-t-elle de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour augmenter les recettes fiscales? Vous le saurez prochainement en consultant les comptes rendus du conseil municipal mais aussi en lisant votre future feuille d'impôts.

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »

1



Attention travaux !

Assainissement ①

Les travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement ont repris à un rythme soutenu dès la livraison du poste de relevage qui est en maintenant en cours d'installation.

La zone d'activité commerciale devrait être enfin raccordée et le système totalement opérationnel avant l'été. La dernière tranche sera effectuée au début de l'automne. Il s'agit de la réhabilitation et de l'extension du réseau rue de Villers.

Dès le 1^{er} janvier 2023, la compétence Eau et assainissement sera transférée à la Communauté de communes du Vexin-Thelle.

Bien entendu, la commune continuera à veiller au bon fonctionnement des installations et restera à la disposition de ses administrés pour assurer le relais.

Enfouissement quartier de la Gare

Ces travaux sont planifiés depuis bientôt deux ans. Subventionnés par le Se60 (Syndicat d'électrification de l'Oise), ils consistent en l'enfouissement de tous les réseaux du quartier de la gare et l'installation de nouveaux candélabres Led.

Le reste à charge pour la commune sur ce projet s'élève à près de 240000 €.

Les travaux devraient démarrer avant cet été. La société STPEE communiquera régulièrement avec les riverains afin de réduire au maximum la gêne occasionnée.

Passage au led de la rue Nationale (première tranche)

Dans le cadre d'un programme subventionné par le Se60, les candélabres seront transformés en Led rue Nationale, de la voûte à la rue de Trie-la-Ville, ainsi que dans l'impasse du Moulin, la rue des Écoles et la place de l'Église.

Les passages piétons seront éclairés et les projecteurs éclairant les monuments (église, voûte et auditoire de justice) seront également remplacés. Ces travaux sont planifiés pour cette année.

Voie piétonne Trie-Château - Gisors

Les premières esquisses de ce projet remontent à une décennie. Ce tronçon de presque 1 km devrait voir le jour cette année. Comme nous l'avons indiqué, il nous fallait d'abord attendre la fin des travaux d'extension des réseaux d'assainissement pour éviter d'abîmer la voie.

L'État nous a accordé une première subvention.

Nous avons également sollicité l'accompagnement du conseil départemental sur ce projet.

L'appel d'offres a été lancé courant mai 2022.

Chemin piétonnier des Groux

Les travaux de création/réhabilitation d'un chemin piétonnier entre la rue de la Gare et les Groux sont terminés.

Ils ont été décidés dès 2018 après l'ouverture de la déviation pour palier l'enclavement du hameau

par l'impossibilité technique de laisser traverser les piétons au niveau du rond-point du Forgeron.

Sécurisation du carrefour de la route de Villers

Ce carrefour est dangereux! Nous avons pour objectif de le sécuriser. Il s'agit de travaux lourds, dont les aménagements auront également pour second objectif de réduire la vitesse rue nationale.

La première étape consiste à acheter du foncier auprès des propriétaires riverains pour élargir l'espace communal et y créer un giratoire.

Les travaux sont planifiés sur 2025/2026.

Travaux aux Plumeloux

Des travaux auront prochainement lieu sur le secteur des Plumeloux. Ils consisteront en un renforcement de la chaussée au niveau des accès des trois impasses, en la reprise du réseau pluvial au niveau de l'impasse des douces plumes et en la création de trois places de parking impasse de la Cage ouverte. Des panneaux « Stop » seront installés à la sortie de ce secteur afin de sécuriser le carrefour.

Chaudière école

La dernière chaudière non remplacée sur l'ensemble de nos bâtiments communaux le sera d'ici l'été par les établissements Graux. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront ainsi sécurisés pour les quatre classes de l'école primaire et les trois logements situés dans les étages, et permettra également une économie importante par la

réduction de la consommation. Avec l'augmentation du prix des énergies, ces travaux prennent tout leur sens.

Éclairage à l'intérieur de l'église

L'éclairage intérieur de l'église est passé au Led fin avril. Cela permet de réduire la consommation d'énergie, mais aussi de maintenir les chauffages en fonctionnement pendant les cérémonies sans avoir à augmenter la puissance électrique.

Mise en accessibilité de la salle des mariages

Le conseil municipal a voté un budget conséquent pour effectuer des travaux de mise en accessibilité de la salle des mariages. Ces travaux sont indispensables pour permettre l'accès pour tous à cette salle située au deuxième étage du château, côté parc.

Il s'agit principalement d'installer un élévateur à l'intérieur du bâtiment et de créer une salle sécurisée pour permettre l'attente des secours.

Tennis

Les travaux préparatoires pour la remise en état des deux courts de tennis situés dans le parc du château ont débuté. Les travaux eux-mêmes débuteront dans le courant de l'été. Ce projet est subventionné par l'État dans le cadre de la DETR ainsi que par le Conseil départemental de l'Oise.



1



2

Cultures d'ici et de là-bas

Exposition Wotoroni ①

L'Office de la culture a proposé aux Trie-châtelains une exposition de jouets fabriqués par des enfants de divers pays d'Afrique de l'Ouest. Ce sont deux anciens enseignants, Joëlle Desseigne et Denis Lavoisier de l'association Wotoroni, qui les ont patiemment collectés tout au long de leurs périples.

Bien qu'ouverte uniquement au public pendant les week-ends, les enfants de l'école de Trie-Château ont eu le privilège d'avoir accès à l'exposition tous les jours, du 17 au 31 janvier 2022.

Classe après classe, accompagnés de leurs institutrices, ils se sont rendus à la salle des fêtes et se sont émerveillés devant ce que d'autres enfants de leur âge pouvaient concevoir et fabriquer, en partant de presque rien: fils de fer, boîtes de conserve, semelles de chaussures tiges de bambou, bouts de bois, tiges de mil, terre, feuilles et branchages.

L'OCTC a également veillé à ce que les enfants trie-châtelains fréquentant d'autres établissements soient nominativement invités.

Joëlle et Denis ont patiemment expliqué et répondu à toutes les questions. Ils ont même permis aux enfants de manipuler quelques jouets et des instruments de musique. Puis, ils ont visionné un petit film d'une vingtaine de minutes et ont répondu à un questionnaire sur les jouets exposés, individuellement ou par groupe de deux. « C'est hyper trop bien » a déclaré Tom de la Maternelle grande section.

Devant l'enthousiasme des enfants et celui des quelques 85 adultes qui se sont déplacés pour voir l'exposition, nous ne pouvons que regretter que les

Trie-châtelains n'aient pas été plus nombreux à venir l'admirer.

Après Trie-Château, l'exposition Wotoroni a pris ses quartiers dans la salle de l'ancien bailliage, à Chaumont-en-Vexin, jusqu'au 13 mars 2022.

Biennale d'art contemporain Camille Renault ②

La pandémie nous en avait privé. Mais dès l'accalmie annoncée, les élus membres de l'Office de la culture (cette fois, tous des élus, il faut le dire) ont déployé une formidable énergie pour qu'une fois encore, la biennale Camille Renault de Trie-Château réponde à toutes les attentes. Elle s'est tenue du 11 au 27 mars.

Certes, M. le sénateur Paccaud, Mme la députée Thill, Mmes les conseillères communautaires Lévêque et Lamarque nous ont fait l'honneur de leur présence, mais la plus belle récompense pour l'équipe municipale a été de voir tant d'habitants de Trie-Château et des environs déambuler au milieu des toiles, œuvres et sculptures des huit artistes professionnels dans la salle des fêtes, et ceux des artistes de pratique amateur exposés dans la salle du Four à pain.

Nous ne pouvons qu'applaudir notre collègue Brigitte Goupil, conseillère municipale, qui a endossé sans faillir son rôle de commissaire d'exposition. Elle a réussi à réunir des artistes venus d'horizons et d'univers différents, qui ont éveillé en nous l'émerveillement, l'émotion, la curiosité et même, parfois, le questionnement. L'exposition dans les deux salles était magnifique, bien que quelques sinistres individus aient dérobé le buste en bronze de Camille Renault sur sa



tombe au cimetière de Trie-Château, nous continuerons quant à nous de relever le défi de toujours porter haut sa mémoire.

Comme à Trie-Château le culturel ne se fait jamais sans y associer les enfants, cette année, les

enfants de l'école ont créé une fresque céramique sous l'égide de Brigitte Goupil. Elle sera exposée sur le mur de la cour de l'école et inaugurée en présence des parents le 24 juin prochain.

ET AUSSI

Hier...

Marché gourmand

Dix-sept commerçants vous ont fait découvrir leurs produits régionaux: miel, nougats, vins, brasserie, rhums arrangés, biscuits, confitures, saucissons secs, terrine d'Auvergne, fraises, jus de fruits, viennoiseries et pâtisseries... Avec la buvette sur place, vous avez pu vous rafraîchir et goûter les produits locaux.

Cet évènement, organisé dans la joie et la bonne humeur par le Comité des festivités s'est déroulé place de l'Église, le 15 mai de 9 heures à 17 heures, en même temps que les Foulées de Trie-Château.

Du pain maison

La traditionnelle journée de cuisson des pains s'est déroulée cette année le dimanche 22 mai, dans la salle du four à pain à Villers-sur-Trie. On y a fait cuire pâtons et terrines.

... et demain

SAMEDI 25 JUIN À 19H30

Feu de la Saint-Jean, place de Villers-sur-Trie.

Cette année, le thème sera la country. Diverses animations vous seront proposées dont un concours de tarte aux pommes, un chanteur-imitateur, un spectacle de country avec initiation (Vexin Country). Le haras des Groux sera également présent, pour le plus grand bonheur des enfants. Pour dîner sur place, vente de saucisses, grillades et boissons.

Octobre au théâtre

La troupe du Four à pain présentera une nouvelle pièce, toujours du pur boulevard, ... *Et surtout pour le pire* de Viviane Tardivel, salle des fêtes de Trie-Château les vendredis 14 et 21 octobre à 20h45, les samedis 15 et 22 octobre à 20h45 et les dimanches 16 et 23 octobre à 14h45.

Réservations/renseignements 06 79 03 15 59
www.troupedufourapain.fr

Vous voulez participer à quelques événements, le Comité des festivités serait heureux de vous compter parmi ses bénévoles. Retrouvez-nous sur notre page Facebook.